



JOUR DE COLÈRE à la Vie Ouvrière

MARDI 14 JUIN - DEBRAYAGE. Votre syndicat Multipro ainsi que le secrétaire général de l'UL CGT de Montreuil sont assignés en justice par le PDG de la NSA La Vie Ouvrière, qui conteste le bien-fondé de la désignation d'une déléguée syndicale. Dans un courrier que votre syndicat a envoyé à Jacques Eliez vendredi 10 juin, nous lui demandons de renoncer à ces poursuites qui font perdre à tous et toutes un temps et une énergie précieux. Car il y a urgence à engager des négociations, à commencer par les salaires. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons si le PDG ira au bout. Pour mémoire, il s'était désisté la veille, le 2 mars dernier, de la procédure judiciaire visant à contester le droit d'alerte économique lancé par le CSE.



Quelle que soit l'issue, ce sont nos libertés syndicales qui sont attaquées.

C'est la liberté syndicale qu'il s'agit de défendre le 14 juin !

La liberté de se doter d'un.e délégué.e syndical.e, issu.e d'un syndicat légitime, pour défendre les salariés et engager des négociations.

Lors d'une AG, vous avez été nombreux à témoigner de l'urgence d'ouvrir des négociations sur les salaires. Que ces négociations prennent la forme de NAO, comme il en a toujours été l'usage dans l'entreprise, ou une autre forme, le syndicat a pris acte de vos revendications. Il y a urgence sur nos salaires, qui en l'absence de négos ont été augmentés de 0% l'année dernière, exaspération face à la prime hochet limite insultante promise par le PDG, mais qui n'a toujours pas été versée, énervement quand on nous supprime un pont en présentant l'affaire comme un cadeau. Les menaces, diversions et manœuvres dilatoires, ça suffit !

Le syndicat est prêt à s'asseoir à la table des discussions. Mais vous le savez, nous l'écrivons à longueur d'articles, nous n'obtiendrons rien sans un rapport de force et une mobilisation forte. La contestation de la désignation d'une DS n'est pas étrangère à la volonté du PDG de jouer la montre pour retarder toute négociation. Cette contestation nous laisse surtout sans voix, tant elle contredit toutes les revendications de notre confédération syndicale concernant la faculté des salariés à défendre leurs droits collectivement.

Ce qui va se jouer le 14 juin au tribunal vous concerne tous et toutes. Les salariés de la NSA Vie Ouvrière sont appelés à débrayer à partir de 8h30 jusqu'à 12h00, afin de défendre les libertés syndicales et d'exiger le retrait de la procédure de contestation engagée par la direction.

Fraternellement vôtre

Les salariés sont appelés à débrayer:

à partir de 8h30 jusqu'à 12h00

Rendez-vous sur le parvis du TGI de Bobigny, 173 avenue Paul Vaillant Couturier
le 14 juin à 9h00

Le syndicat Multipro de la Vie Ouvrière, à Montreuil, le 13 juin 2022.



multiprocglavieouvriere@gmail.com